

CAARUD et Programme d'Echange de Seringues : la Région Poitou-Charentes

Quentin Jacoux – Coordinateur Territorial AIDES Poitou-Charentes -

Journée Nationale des CAARUD – 10 ans –
15 janvier 2015

4 CAARUD pilotés par AIDES sur la région Poitou-Charentes

- ✓ 1 CAARUD par département, soit 4 CAARUD
- ✓ 4 antennes fixes (Poitiers, Angoulême, Niort & La Rochelle)
- ✓ Des antennes mobiles assurant des permanences en camping-cars sur chaque département
- ✓ Des maraudes de rue sur les villes d'intervention
- ✓ Des interventions en milieu festif sur toute la région
- ✓ La gestion d'un récupérateur/échangeur sur La Rochelle

Pourquoi des PES en pharmacie de ville ?

✓ Des besoins :

- ✓ Avoir accès à du matériel stérile à usage unique y compris en milieu rural, éloigné d'une grande ville, dans un quartier excentré etc.
- ✓ Bénéficier d'une amplitude horaire importante

✓ Des objectifs :

- ✓ Réduction des risques pour soi (avec l'accès à du matériel)
- ✓ Réduction des risques pour les autres (récupération des DASRI)
- ✓ Bénéficier d'un accueil, d'une orientation, d'un conseil personnalisé

Pourquoi les pharmaciens ?

- ✓ Des acteurs de santé de première ligne :
 - ✓ Des pharmaciens, professionnels de santé de 1^{ère} ligne
 - ✓ Des acteurs présents sur tout le territoire
 - ✓ Des acteurs proposant une large amplitude horaire d'accueil
 - ✓ Des officines de ville volontaires, sensibles à la RdR

- ✓ Un dispositif qui s'appuie sur 3 pôles :
 - ✓ Les pharmacies
 - ✓ Le CAARUD
 - ✓ Les répartiteurs

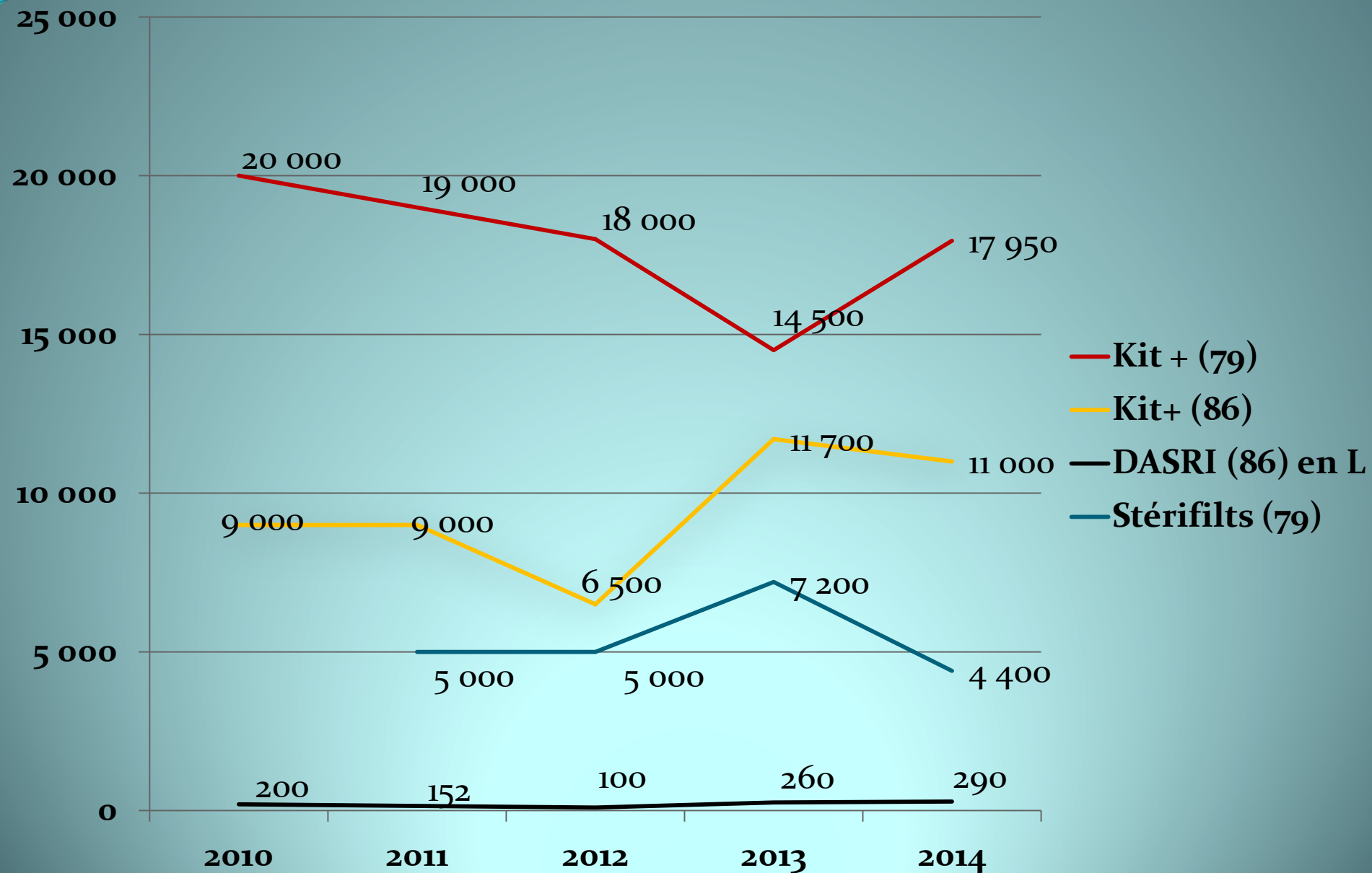
2 PES :

Deux-Sèvres (79) et Vienne (86)

- ✓ Sur les Deux-Sèvres, PES pionnier : 1994
 - ✓ Depuis 2006, reprise de financement du PES par le CAARUD
 - ✓ 28 officines de ville essaimées sur le département
 - ✓ 3 répartiteurs impliqués dans la diffusion des Kit+
- ✓ Sur la Vienne : existence depuis 1996
 - ✓ Depuis 2010, reprise de financement du PES par le CAARUD
 - ✓ 16 officines de ville essaimées sur le département
 - ✓ 3 répartiteurs impliqués dans la diffusion des Kit+



Quelques chiffres :



Comment ça fonctionne ?

✓ Les engagements des CAARUD :

- ✓ Commande de matériel (Kit+ & containers DASRI),
- ✓ Livraison gratuite du matériel (via les répartiteurs ou le CAARUD)
- ✓ Gérer la récupération des DASRI

✓ Les engagements des pharmacies :

- ✓ S'engager dans ce programme de prévention
- ✓ Délivrer gratuitement des Kit+ et les accompagner de la plaquette d'info du PES
- ✓ Nous informer régulièrement sur le nombre de kits distribués.
- ✓ Participer autant que possible au comité de pilotage du PES et/ou aux formations/temps d'échange

Plus values du dispositif :

✓ Pour les usagers :

- ✓ Accès a du matériel stérile à usage unique y compris en milieu rural,
- ✓ Bénéficier d'une amplitude horaire importante
- ✓ Accueil personnalisé & orientation dans le parcours de santé si besoin

✓ Pour les officines :

- ✓ Assurer sa fonction d'acteur de santé de 1^{ère} ligne
- ✓ Meilleur gestion des usagers
- ✓ Formation/sensibilisation à la RdR par le CAARUD

✓ Pour le CAARUD

- ✓ Toucher des consommateurs qui ne veulent ou ne peuvent venir au CAARUD
- ✓ « Peu onéreux » si on se limite à une version minimaliste !



Limites du dispositif :

- ✓ Pour les usagers :
 - ✓ Accueil confidentiel parfois compliqué
 - ✓ « Non jugement » parfois peu respecté par le pharmacien
 - ✓ Accès à une plus large panoplie de matériel de RdR
 - ✓ Difficultés à identifier les officines membre du PES (voir pour les pharmaciens eux-mêmes)

- ✓ Pour les officines :
 - ✓ Valorisation insuffisante de ce travail « bénévole »
 - ✓ Bénéficiaire de temps de formation/sensibilisation à la RdR
 - ✓ Problématique autour de la gestion des DASRI
 - ✓ Accueil d'usagers parfois compliqué...

- ✓ Pour le CAARUD
 - ✓ Traçabilité difficile de la diffusion des seringues par officines
 - ✓ Difficulté à élargir la gamme de matériel
 - ✓ Développement du PES chronophage
 - ✓ Limite dans l'accompagnement (AAI....)

Merci pour votre écoute !



Membre de la Coalition Internationale Sida

